

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 14 Juin 2023** à 18h00 Salle de Fêtes, Place Henri Martel à Flines les Râches que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 43

Présents : (titulaires et suppléants) 27

Absents : 5

Procuration : 11

Etaient présents (délégués titulaires) : 24

Pour la CCCO : François CRESTA - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Thierry FAIDHERBE - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI.

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Pour la CCCO : Marc DURAND suppléant de Julien QUENNESSON - Jean-François JOSS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Lionel BLASSEL suppléant de Philippe ROSZYK.

Etaient présents par procuration : 11

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL donne pouvoir à Claudine PARNETZKI - Salvatore DE CESARE donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Jessica TANCA - Marc DELECLUSE donne pouvoir à François CRESTA - Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Maryline LUCAS - Alain PAKOSZ donne pouvoir à Alain SROGA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI donne pouvoir à Claude HEGO - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Lionel BLASSEL - Damien FRENOY donne pouvoir à Alain DUPONT - Jean-Luc HALLE donne pouvoir à Romain DAPVRIL - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Arnaud PIESSET.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Eric MOREAU - Pascal PRUVOST.

Pour DOUAISIS AGGLO : Reine Elise CARLIER - Jamila MEKKI - Franck VALEMBOIS.

Envoyé et reçu en préfecture le 21.06.2023

Publié sur le site le 04.07.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230614-SMTD_23_6_1_5-DE

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Monsieur le Président indique que le SMTD réalise tous les ans son rapport d'activité qui établit un bilan des actions engagées dans le champ de ses différentes compétences. Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur l'année antérieure.

Le Président adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux élus de chaque collectivité membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président en comité syndical au cours duquel les délégués des collectivités membres sont entendus.

A sa demande, le Président peut être entendu, par les conseils communautaires de chaque collectivité membre ou à la demande de ces derniers.

Les délégués des collectivités rendent compte au moins deux fois par an au conseil communautaire de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 31 Mai 2023.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER le rapport d'activité 2022.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 43

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE le rapport d'activité 2022.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Jacques LECLERCQ